

5ÈMES ASSISES DE THAU

ORA MARITIMA

LA CULTURE DU RISQUE

6 & 7 octobre



b@bccommunication 06 65 15 36 14 - Créait: illustration isrock

NOTE DE PRESSE

Contact Presse
Agence RÉSONANCE

Alicia Cataldo
07 62 53 43 31
alicia.c@en-janvier.com



NOTE DE PRESSE

Risque inondation : une culture se construit dans le Bassin de Thau

SOMMAIRE

- 1. Le Bassin de Thau, classé territoire à risque important d'inondation**
- 2. Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau prévient et protège**
- 3. Les stratégies de gestion des risques**
- 4. Ora Maritima 2023 : événement clé de sensibilisation**

Le Bassin de Thau, territoire à risque important d'inondation

Le Bassin de Thau est inscrit depuis 2017 dans la liste des 111 territoires métropolitains classés à risque important d'inondation (TRI). En effet, si certaines régions situées le long de grands fleuves semblent plus vulnérables, la situation géographique du Bassin de Thau l'expose toutefois à trois risques naturels majeurs : l'inondation, l'érosion et la submersion marine.

Le territoire est de plus en plus fréquemment soumis à des **épisodes méditerranéens**, marqués par des pluies courtes et intenses. Ces phénomènes entraînent des crues rapides, des débordements importants dans des rivières à secs le reste de l'année, voire la formation de zones d'accumulation là où le ruissellement est entravé. **Leur impact sur la biodiversité comme sur l'économie est avéré.** Et ces épisodes alternent avec de longues périodes de sécheresse qui ont aussi des conséquences significatives sur les écosystèmes et les ressources.

Côté mer, le danger vient des houles liées aux tempêtes qui provoquent des phénomènes de déferlement et de surcotes. **L'érosion du littoral**, millénaire, s'accroît au gré des trombes*, du réchauffement climatique et de l'activité humaine. Le niveau de la mer monte déjà de façon constante : le marégraphe de Sète a enregistré une hausse de 0,5 cm en 20 ans.

Le Syndicat mixte travaille sur le risque inondations en relation étroite avec les communes ainsi qu'avec les intercommunalités. Ces dernières sont compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations depuis le 1er janvier 2018, date d'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI.

* Masse nuageuse ou liquide de très petit diamètre (20 m environ) soulevée en colonne et animée d'un mouvement rapide de rotation

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau coordonne les politiques environnementales et prévient les risques climatiques

Fondé en 2005, **le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, établissement public, réunit trois intercommunalités** : Sète Agglopôle Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole. Il intervient donc sur 25 communes du bassin versant de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril, couvrant une superficie totale de 350 km² et une façade littorale de 40 km. Le territoire recense plus de 187000 habitants.

Il est administré par un Comité Syndical composé de 46 délégués syndicaux titulaires et de 13 suppléants, représentant les trois intercommunalités. Yves Michel, maire de Marseillan, en est le président ; François Commeinhes, maire de Sète, le 1er vice-président et Michel Garcia, le 2ème vice-président.

Le SMTB a pour missions principales de protéger la lagune de Thau et d'assurer un avenir responsable au territoire. À cette fin, il œuvre à l'aménagement du territoire en tenant compte des défis environnementaux, tout en se consacrant à la préservation de la ressource en eau, tant au plan quantitatif que qualitatif. Ceci doit garantir la pérennité des activités de pêche et d'aquaculture dans la lagune de Thau, l'approvisionnement en eau potable pour tous les usages ainsi que l'adaptation du territoire aux risques d'inondation et de submersion marine, ou en encore la conservation des espaces naturels classés Natura 2000.

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau déploie **des solutions d'ingénierie environnementale très pointues** pour approfondir la connaissance du territoire et assurer un suivi efficace des mesures mises en place. Il mène également des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement. Récemment, le syndicat s'est engagé dans un programme en faveur de la transition alimentaire, tout en travaillant sur les thématiques de la participation citoyenne et de l'innovation.

Le SMBT est l'un des rares syndicats de bassin versant en France doté d'une double compétence en aménagement du territoire (SCOT) et en protection des ressources en eau (SAGE).

À cette fin, **il pilote et coordonne différents outils :**

- Le Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de Thau (SCOT) et son volet littoral et maritime
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE),
- Le Contrat de gestion intégrée et de transition écologique du territoire de Thau,
- La stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI),
- Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC),
- Le groupe d'Action Local pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA),
- Le Réseau d'Observation Lagunaire (ROL),
- Le Projet Alimentaire Territorial (PAT),
- La plateforme d'innovation collaborative BlueThauLab.

Le Syndicat Mixte du bassin de Thau diffuse des informations à différents publics.

Il cible les professionnels : collectivités membres, partenaires, acteurs scientifiques, professionnels de l'eau, de la pêche et des cultures marines, universités... Il diffuse aussi des messages à l'attention du grand public (populations résidente et touristique) pour l'informer et le sensibiliser au respect de l'environnement et de ses ressources naturelles. Dans le cadre de sa stratégie de culture du risque, le syndicat s'adresse aux élus, au grand public et aux scolaires.

Stratégies de gestion des risques : vers la mise en œuvre du PAPI

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, labellisé EPTB (Etablissement public territorial de bassin) en 2018, s'engage dans la prévention des risques d'inondation depuis 2016, dans le cadre d'une démarche globale de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en lien avec l'aménagement.

Différents outils ont été mis en place, notamment la **Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)** dont le second volet est en cours de finalisation. Elle se concrétise par le développement d'un outil de prévision et de gestion de crise hydrométéorologiques pour les communes (en partenariat avec Predict Services) et le déploiement d'un Système d'Avertissement Local. Les niveaux des cours d'eau et de la mer sont ainsi suivis de manière précise et en temps réel.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), initié en 2021 et porté par le SMBT et son président, permet de rentrer dans une phase opérationnelle (planification et action). Le programme d'études préalables (PEP) au PAPI est en cours de mise en œuvre. Ce programme d'actions publiques à long terme sur l'ensemble du territoire vise à atténuer le risque lié aux inondations pour les personnes et les biens. L'année 2024 permettra de finaliser les actions du PEP non terminées. Elle sera aussi l'année de construction, de rédaction et de dépôt d'un dossier de PAPI complet.

Outil de contractualisation entre les collectivités territoriales et l'Etat, le PAPI permet de gérer les inondations et d'organiser collectivement la gestion des risques.

Il est composé de 7 axes d'actions :

Axe 1 : L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : La surveillance, la prévision des crues et des inondations

Axe 3 : L'alerte et la gestion de crise

Axe 4 : La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Axe 5 : Les actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : La gestion des écoulements

Axe 7 : La gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

40 actions ont été inscrites au PEP du PAPI par huit collectivités des bassins versants de Thau et d'Ingril, les engageant sur une durée de 10 ans ; une majorité concernant Sète agglomération Méditerranée qui est le principal maître d'ouvrage du programme. Le programme totalise un prévisionnel de 3,2 M€, dont la moitié du budget sur l'axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.

Le PEP prévoit un important volet de culture du risque, qui intègre une animation, l'organisation d'événements et la réalisation d'outils pédagogiques et de communication sur les risques naturels.

Ora Maritima 2023 : événement clé de sensibilisation

Le Syndicat Mixte du bassin de Thau organise depuis 2015 des assises de territoire baptisées Ora Maritima. Il s'agit d'une action citoyenne inscrite au Contrat de gestion intégrée et de transition écologique du territoire de Thau. Ces assises associent les acteurs publics et privés parties prenantes du territoire, les citoyens, la société civile autour d'un thème, généralement en lien avec l'activité du syndicat. L'objectif est de les informer des processus de territoire en cours, d'actions emblématiques, mais aussi de partager des retours d'expérience d'autres territoires. Ora Maritima propose enfin à tous les publics des animations et des temps forts sur une thématique fil rouge.

Le Syndicat mixte dédie Ora maritima 2023 au thème de la culture du risque lié aux inondations, en cohérence avec le Programme d'études préalables du PAPI de Thau. Ora Maritima s'intègre aussi dans un événement national, la Semaine de la résilience avec une série d'animations destinées aux publics scolaires.

Les éditions précédentes

Ora Maritima 2015 portait sur le thème de l'eau, fil rouge des compétences du SMT, suivie en 2017 d'une édition spéciale Pêche et cultures marines (en lien avec le programme de développement local soutenu par le fonds européen DLAL-FEAMP). En 2019, Ora Maritima a porté sur la transition écologique, le Contrat de bassin versant ayant été labellisé CTE cette année-là.

Enfin, en 2021, année de labellisation et de lancement du Projet alimentaire de territoire (PAT), les assises ont abordé la transition alimentaire.

Rendez-vous les 6 et 7 octobre avec « la culture du risque »

La manifestation Ora Maritima se déroule pendant deux jours :

- Des ateliers et des tables rondes pour les professionnels le vendredi 6 octobre à Sète, au théâtre Molière mais aussi ouverts à tous
- Des visites et des animations pour le grand public le vendredi soir et le samedi 7 toute la journée.

Suivra une semaine d'animations avec le public scolaire qui comprendra notamment une chasse au trésor impliquant plusieurs classes volontaires. Elle se clôturera le 13 octobre, journée de la résilience, par une remise de récompenses.

En octobre 2022, le SMBT a participé à la première édition de l'événement "Tous résilients face aux risques" initiée par le Ministère de la transition écologique. De nombreux enfants mais aussi des adultes intéressés ont ainsi pu être sensibilisés aux risques naturels qui touchent notre bassin de Thau.

« Les assises s'adressent prioritairement au grand public, avec qui nous souhaitons partager les enjeux de territoire » explique Yves Michel, président du SMBT. « Le thème des risques littoraux peut créer de l'anxiété chez les habitants. C'est pourquoi Ora Maritima doit à la fois les rassurer sur les dispositifs de prévention et de gestion de crises existants et leur permettre d'améliorer leur connaissance de ces risques pour savoir comment se comporter en cas de crise. L'événement va aussi leur permettre d'être acteurs de leur environnement, en partageant des actions citoyennes sur lesquelles ils peuvent s'engager. »

Cette édition 2023 revêt une dimension artistique

Elle joue sur les sens différents du mot « culture » : la culture pour acculturer les habitants, au sens d'améliorer leurs connaissances ; mais aussi le risque et la culture, ou comment les métiers artistiques s'emparent du thème des risques climatiques, et peuvent aider les habitants à en comprendre les enjeux. Le choix du lieu des ateliers professionnels et des tables rondes s'inscrit dans cette démarche puisqu'ils se dérouleront au Théâtre Molière à Sète.

Deux animations artistiques sont prévues en parallèle

• la réalisation d'une fresque participative par un artiste graffeur local (Yep production) qui démarrera dès le vendredi et s'achèvera le samedi. Les participants aux assises contribueront à la fresque.

Un spectacle gratuit ouvert au grand public le vendredi soir au théâtre Molière

En effet, le théâtre Molière s'ouvrira au grand public à 18h30 le 6 octobre pour un grand spectacle d'acrobaties chorégraphiés par la compagnie Leto, avec en ouverture le Tribunal des générations futures, événement qui reprendra les codes de la conférence en y apposant la scénographie d'un procès, sur le thème « Faut-il s'enfuir loin de l'eau ? ».

Ora Maritima, c'est :

Pour les professionnels : 3 ateliers, 2 tables rondes.

Pour le grand public : 11 visites, 1 projection-débat, 1 expo photos, 5 autres animations et une rencontre plénière.

Pour tous : 1 fresque participative, 1 audience du Tribunal pour les Générations Futures du média Usbek & Rica, 1 grand spectacle.

Programme complet et inscriptions sur www.oramaritima.fr

CONTACT PRESSE

AGENCE RÉSONANCE

Alicia Cataldo
07 62 53 43 31
alicia.c@en-janvier.com

CONTACT SMBT

CHRISTINE BONELLI

Responsable Communication
06 45 46 86 31
c.bonelli@smbt.fr

